



## **CAHIER DES CHARGES**

### **« Mini Bol d'Or - 10 h de Pétanque Féminine »**

#### **Dispositions Générales**

Cette journée est destinée à la promotion de la pétanque chez les féminines et doit être un moment convivial.

Cette compétition, réservée aux féminines licenciées dans le Pas de Calais (Sénior et Junior) est limitée à 32 équipes

La non-homogénéité des équipes est autorisée.

Une équipe est composée de trois féminines.

#### **Date de la compétition :**

Dernier week-end de mai ou 1<sup>er</sup> week-end de juin

#### **Tenue**

La tenue sportive est obligatoire pour cette journée, avec identification du club d'appartenance.

#### **Organisation technique**

##### **Arbitrage :**

Un arbitre est nommé par le Président de la Commission d'arbitrage. Celui-ci est pris en charge par le club organisateur.

##### **Tenue de table :**

La table de marque est tenue par un membre de la Commission Féminine, aidé si besoin est par un membre du club organisateur.

##### **Formule de jeux :**

**7 parties (4 parties en triplettes et 3 parties en doublettes) + 3 parties de phase finale.**

Durée de la partie entre 40 et 45 minutes suivi d'un quart d'heure de pause.

Le règlement fédéral sera appliqué lors de cette compétition.

#### **Organisation logistique**

##### **Inscriptions :**

Un membre de la Commission Féminine se chargera de centraliser les inscriptions et règlements par chèque reçus par courrier Mélanie WALLART 22 Place Jean Jaurès – Apt 10 – 62190 LILLERS

La feuille d'inscription sera envoyée au club et sera téléchargeable sur le site [www.ffjp62.org](http://www.ffjp62.org) et diffusée sur la page Facebook FFPJP62.

Clôture des inscriptions 15 jours avant l'événement.

La Commission Féminine devra informer le club organisateur du nombre de participantes 7 jours avant la compétition.

Restauration :

Le club organisateur devra organiser un repas.

Le repas de la personne à la table de marque et de l'arbitre sera à la charge de l'organisateur.

**Déroulement de la journée**

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Accueil des joueuses       | de 8h à 8h45 |
| Réglement de cette journée | de 8h45 à 9h |
| Jet du but                 | 9h           |
| Arrêt des jeux             | 12h45        |
| Reprise des jeux           | 14h15        |

7 parties seront effectuées dans les groupes.

Les deux premières équipes de chaque groupe joueront les parties de phase finale (quart, demi, finale) selon le tirage établi.

Concernant les 24 autres équipes , un tirage à la mêlée sera effectué sur les 3 parties suivantes afin de déterminer un classement de la 9ème à la 32ème place.

Au total, 10 parties seront jouées dans la journée.

**Dotation**

Frais de participation :

L'engagement est de 15€ par équipe

La dotation globale est composée de l'ensemble des mises augmentée de 50%

- 25% seront apportés par le Comité Départemental
- 25% seront apportés par le club organisateur.

Ce cahier des charges est spécifique au Comité du Pas de Calais

La Commission Féminine,